L'IDÉE SEMBLE SE CONCRÉTISER

Vers un sommet économique Algérie-Afrique

La perspective de l'organisation d'un sommet économique Algérie-Afrique se précise de plus en plus, a-t-on appris hier auprès de la Chambre de commerce algérienne. La rencontre qui a réuni jeudi les hommes d'affaires kényans et leurs homologues algériens s'inscrit, ajoute-t-on, dans cette optique.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - En effet, des hommes d'affaires kenyans ont proposé l'idée de la création d'un conseil d'affaires algéro-kenyan.

Selon la même source, la principale mission est le renforcement des relations économiques entre les deux pays, jugées jusque-là «limitées». «Nous sommes venus en Algérie avec un nombre de propositions dont la création d'un conseil d'affaires algéro-kenyan pour développer les relations économiques et faciliter les échanges commerciaux entre nos deux pays», a soutenu le président de la Chambre de commerce et d'industrie kenyane, James Mureu.

M. Mureu s'exprimait lors d'une rencontre d'affaires algéro-kenyanne, organisée au siège de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (Caci) en marge de la visite officielle en Algérie du président du Kenya, Uhuru Kenyatta. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Kenya ont totalisé en 2014 plus de 7,4 millions de dollars, dont 6,4 millions de dollars d'importations et 953 000 de dollars seulement d'exportations algériennes vers ce pays, selon des chiffres provisoires des Douanes algériennes.

En 2013, l'Algérie avait importé du Kenya pour quelque 320 000 de dollars et a exporté des marchandises d'une valeur de plus de 1,8 million de dollars, précise-t-on de même source.

Selon M. Mureu, l'objectif de cette première mission était de faire un état des lieux du marché algérien et de repérer des partenaires potentiels mais aussi d'inviter les hommes d'affaires algériens à venir au Kenya afin d'explorer les opportunités d'affaires existant dans ce pays «ouvert aux affaires». Il a, dans ce sens, appelé à une étroite collaboration pour faciliter le commerce et la circulation des hommes d'affaires, à travers notamment une ligne aérienne directe entre l'Algérie et le Kenya.

Photo : DR

James Mureu, président de la Chambre de commerce et d'industrie kényane.

De son côté, le vice-président de la Caci, Riad Amour, a exprimé la volonté de la communauté d'affaires algérienne de promouvoir les relations économiques avec ce pays de l'Afrique de l'Est. La Caci prépare, selon lui, une mission d'affaires algérienne au Kenya afin de prospecter ce marché et nouer d'éventuelles relations d'affaires.

Par ailleurs, les chambres de commerce algérienne et kenyane ont procédé, lors de cette rencontre, à la signature d'un mémorandum d'entente portant notamment sur l'élargissement de la coopération entre les deux institutions. Le Kenya est la plus importante économie de l'Afrique orientale, grâce notamment à son principal port de Mombasa qui offre une importante voie commerciale internationale. Alors que la compétition se durcit notamment sur le marché européen, l'Afrique devient «l'ultime frontière d'investissement».

Pour rappel, le FCE veut tirer profit de ce repositionnement de la diplomatie algérienne. Lorsqu'il a rencontré le ministre des Affaires étrangères, son président avait formulé «l'espoir que nourrit le FCE de pouvoir construire avec notre diplomatie une relation fructueuse, une connexion intelligente, qui permettraient de contribuer à drainer davantage d'investissements et de partenariats vers notre pays, de soutenir les efforts de nos entreprises vers l'exportation et tirer ainsi des avantages des opportunités qui existent notamment en Afrique et que nous n'exploitons pas parce que nous ne sommes pas organisés».

A. B.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Des aides financières au profit des PME qui accompagneraient les stagiaires

Le ministère de l'Enseignement et de la Formation professionnels a décidé d'une mesure d'encouragement pour inciter les entreprises à prendre les stagiaires sortants des instituts de formation professionnelle. Après l'aval du gouvernement, le département de Nourdine Bedoui va octroyer des aides financières aux PME qui ouvriraient leurs portes aux apprentis.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Le ministre qui était jeudi l'invité du forum du quotidien *E'chaâb*, a indiqué qu'un projet de décret exécutif a été adopté pour accompagner financièrement les petites entreprises (PME) qui s'impliqueraient dans l'accompagnement des stagiaires sortants des instituts de formation professionnelle. Selon Bedoui, son ministère va accompagner ces PME grâce au fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue.

Le ministre a rappelé que son département a signé des conventions avec quinze autres départements ministériels et le patronat pour pouvoir identifier, d'ici les cinq prochaines années, les besoins de chaque secteur afin de les accompagner à travers la formation d'une main d'œuvre qualifiée.

Nourdine Bedoui veut également renforcer le nombre des centres de formation existants, 1 200 établissements actuellement. «A chaque endroit où il y a une école primaire, un établissement secondaire et un lycée, nous allons aussi installer un institut de formation, a indiqué Bedoui qui veut attirer également davantage de stagiaires.

L'intervenant qui dit accorder beaucoup d'importance à la formation par apprentissage, qui a attiré actuellement 300 000 apprentis, aspire atteindre 600 000 candidats. C'est d'ailleurs le défi que se lance le secteur, souligne le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnelle. Par ailleurs, les centres de formation et de l'enseignement professionnels ouvriront leurs portes demain aux candidats pour une seconde rentrée, après celle du mois de septembre. «Cette session constitue une seconde chance pour les jeunes à la recherche d'une formation», estime Bedoui qui prévoit d'accueillir 280 000 nouveaux stagiaires et apprentis. En septembre, le secteur a accueilli 316 596 nouveaux apprentis portant l'effectif global du secteur à 600 000.

Le problème sur lequel bute toujours le secteur, rappelle l'intervenant, est celui de non-implication du monde économique. «Nous comptons plus de 8 000 grandes entreprises et des milliers de petites entreprises, si toutes ces entreprises décident de prendre en considération dans leurs stratégies le volet de la ressource humaine et de la main d'œuvre qualifiée, nous réussirons à prendre en charge l'ensemble de nos jeunes apprentis», estime le premier responsable du secteur qui dit ne pas croire en une entreprise qui ne tient pas en compte le volet de la qualification.

Bedoui a annoncé le lancement de la formation dans le domaine des métiers de vente après une année de travail de coopération avec la Chambre de commerce suisse.

S. A.

PROGRAMME 2015 DE L'ANGEM

La moitié réservée au sud du pays

Plus de 140 000 petites activités seront financées en 2015 par le dispositif Angem (Agence nationale de gestion du micro-crédit). Des programmes dont la moitié sera consacrée au sud du pays.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Un programme spécial femmes au foyer sera bientôt lancé par le dispositif Angem. «Ce programme permettra d'aider ces femmes à sortir de l'anonymat et de l'informel», a expliqué Mounia Meslem, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ce jeudi, à Alger. Selon elle, il est question de rendre les femmes au foyer productives notamment celles qui souffrent de handicap.

Ces femmes bénéficieront également d'une formation qui s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec le ministère de la Formation professionnelle, ajoute-t-elle.

Un autre programme sera dédié à la femme rurale. Il lui sera également consacré un espace pour «vulgariser ses produits et son savoir-faire», dit-elle.

Assistant au regroupement national des cadres de l'Angem, la ministre de la Solidarité nationale a indiqué que 50% du programme du micro-crédit touchera le Sud. «Il sera prochainement exécuté», assure-t-elle avant de préciser qu'une logistique de l'Angem spécial Sud lui sera consacrée.

Photo : Samir Sid

Mounia Meslem.

De son côté, le directeur général de l'Angem, Hadi Aouaidjia, a rappelé que le dispositif Angem a financé durant l'année 2014, plus de 117 000 petites activités principalement dans les secteurs de l'artisanat traditionnel, les petits métiers, les services et la petite agriculture. Il a souligné également la formation de plus de 50 000 bénéficiaires. «Nous avons dispensé des formations au renforcement des capacités à la création et à la gestion d'une petite activité, des tests de validation des acquis professionnels et des programmes de financement global ainsi que l'aide à la commercialisation des produits et des services à travers des expositions», précise-t-il.

Quant au plan d'action pour l'année 2015, Hadi Aouaidjia affirme que l'Angem compte financer plus de 140 000 petites activités et renforcer le programme de services non-financiers (formation et accompagnement).

Ry. N.